



# Sur les bancs de l'école et autour de l'école

## A l'école, autour de l'école, après l'école...

Les élus de Saint-Martin-le-Vinoux développent de nombreux services et activités pour favoriser les conditions de la réussite de chaque enfant. Nous espérons que vous trouverez ici toutes les informations vous permettant de vous organiser au mieux pour le bien être de vos enfants tout au long de l'année scolaire.



**Annick Gaillard**, adjointe au Maire en charge de l'Education  
**Angèle Abbattista**, adjointe au Maire en charge de la jeunesse et de l'enfance

# A l'école

Pour inscrire vos enfants à l'école, rendez-vous en mairie puis prenez contact avec le directeur de l'école dont dépend votre enfant.

Pour la liste des pièces à fournir, consultez le site :  
[www.saint-martin-le-vinoux.fr](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr)

**Ecole maternelle du 26 mai 1944**  
6 rue du 26 mai 1944  
04 76 75 18 13

**Ecole maternelle du Néron**  
424 rue Félix Faure  
04 76 75 41 05  
Sylvie Eichler

**Ecole maternelle / élémentaire Village**  
8 place de la Mairie  
04 76 46 45 51  
Véronique Jallud

**Ecole maternelle et élémentaire Lachal**  
Hameau de Lachal  
04 76 87 88 07  
Sarah Foulon

**Ecole élémentaire du Néron**  
424 rue du Félix Faure  
04 76 75 74 53  
Fanny Estéoule

**Ecole élémentaire Joseph Bergonzoli**  
Impasse des Rosiers  
04 76 75 25 05  
Isabelle Gulglielmo

## Autour de l'école

### Transport scolaire • dès 3 ans

Un service de transport scolaire est mis en place matin, midi et soir pour les élèves habitant Lachal et le Village.

#### Info plus

- > Forfait identique pour tous.
- > Circuit du midi : 15€ - Circuit matin/soir : 13,10€

Responsable : Jeanine Sauzet  
Tél. 04 76 85 14 50

### Restauration scolaire • dès 3 ans

Les repas sont fournis par un prestataire. L'école du Village bénéficie du restaurant du CAT Sainte Agnès. Les enfants sont encadrés par du personnel communal.

#### Info plus

- > L'inscription se fait en mairie la semaine précédente jusqu'au vendredi 10h.
- > Les tarifs (de 1,86€ à 6,72€) sont calculés en fonction du quotient CAF.

Contact : Francine Giner / Françoise Masella  
Tél. 04 76 85 14 50  
courriel: [educ@ville-saint-martin-le-vinoux.fr](mailto:educ@ville-saint-martin-le-vinoux.fr)

Inscriptions sur le site Internet :  
restauration scolaire/transport/centre de loisirs  
> [www.saint-martin-le-vinoux.fr](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr) à partir de septembre

### Classes transplantées :

en appui au projet des enseignants, les élus favorisent le départ en classe nature, en équilibrant sur l'ensemble des classes de la commune.

### Jardinage et respect de la nature :

la mairie finance le transport d'une classe pour deux cycles nature et jardinage aux jardins pédagogiques de l'île d'Amour en lien avec la Communauté de Communes. Un jardinier initie les enfants aux cycles des saisons.

### Ateliers pédagogiques • dès le CP

Pour les écoles élémentaires Bergonzoli et Néron, les animateurs proposent, après l'école, du lundi au vendredi, des ateliers de 16h30 à 18h. Chaque trimestre, les enfants choisissent l'activité qu'ils souhaitent (jeux collectifs, théâtre, travaux manuels, danse...)

#### Info plus

- > les ateliers commencent la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre. Ces ateliers sont gratuits. Les fiches d'inscription sont transmises par le biais des écoles.
- > Pensez à bien regarder dans les cartables de vos enfants, la semaine précédant les vacances de Noël et de printemps.

Responsable : Laëtitia Auvergne  
Contact : Françoise Masella  
Tél. 04 76 85 14 50

### Aide aux devoirs • dès le CP

Vos enfants peuvent bénéficier gratuitement d'une aide aux devoirs dispensée par les bénévoles de l'association ACTI. Lundi et jeudi de 16h30 à 19h à la Maison des Maois.

#### Info plus

- > Inscription avec les parents obligatoirement.
- Contact : Monsieur Blanchard  
Tél. : 04 76 87 10 86

### Garde périscolaire • dès 3 ans

Les associations de parents d'élèves proposent une garde périscolaire pour les élèves des écoles Lachal, Village et du Néron.

> Ecole Néron  
de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30  
Association Dézécolles du Nez Rond  
Tél. : 06 28 21 38 49

> Ecole Lachal  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Tél. : 06 64 10 53 21

> Ecole Village  
de 7 h 30/8 h 30 à l'étude pour septembre  
et de 16 h 45 à 18 h 45  
Tél. 06 21 98 22 93

### Donner envie de lire :

dans chaque école, une bibliothèque (BCD) permet aux enfants d'emprunter des livres. Une animatrice de la médiathèque apporte aussi son soutien et ses compétences pour développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

# Dans le prolongement de l'école

**Actifs toute l'année :**

pensez à inscrire vos enfants  
aux activités sportives  
et culturelles proposées  
au Forum des Associations  
le samedi 11 septembre 2010.

## La médiathèque

De l'espace petite-enfance aux romans en passant par l'espace multimédia, vos enfants trouveront leur bonheur à la médiathèque au pied de l'hôtel de ville.

### Info plus

- > Les mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h 30
- > Le samedi de 14 h à 17 h (sauf week-end de pont)
- > Fermeture 3 semaines en août.

*Responsable : Anne-Marie Brédy*

*Tél. 04 76 85 25 40*

*bibliothèque@ville-saint-martin-le-vinoux.fr*

### • A fond le sport :

La collaboration d'éducateur sportif, personnel communal, auprès des enseignants dans les classes primaires permet aux enfants de pratiquer différents sports.

Nouveau gymnase Pierre Mendès France, dojo, piscine intercommunale sont prêts à les accueillir.

La ville soutient des projets patinoire [en lien avec la Métro], sorties ski...

## Centre de loisirs Enfance de 3 à 12 ans

Lieu d'éveil et de vie, le centre accueille vos enfants pour des moments de jeux, d'activités manuelles, des moments sportifs et des sorties culturelles. Il fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires.

L'inscription se fait à la carte :  
matin, après-midi, journée avec ou sans repas.  
Ouverture de 8 h à 17 h 45.

### Info plus

- > Tarifs selon le quotient familial CAF et la formule choisie.
- > Espace Hubert Dubedout, rue du Petit-Lac  
Tél. 04 76 75 68 37
- > Les inscriptions : La première inscription se fait obligatoirement en mairie. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi en mairie, le mercredi au centre de loisirs.
- > Pour les mercredis : inscription au plus tard le vendredi précédent avant 10 h.
- > Pour les vacances scolaires : inscription au plus tard le vendredi avant 10 h, une semaine avant le début des vacances.

Le programme détaillé est disponible en mairie et au centre de loisirs.

*Responsable : Laëtitia Auvergne*

*Contact : Françoise Masella*

*Tél. 04 76 85 14 50*



### Hôtel de ville

40 avenue Général Leclerc - BP 2 - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Tél. 04 76 85 14 50 - Fax : 04 76 85 14 49

### Service éducation

> Directrice : Véronique Villard

> Courriel : educ@ville-saint-martin-le-vinoux.fr